Année académique 2020 - 2021 Domaine Économique

Bachelier : assistant de direction option : médical

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AD211 Communication professionnelle			
Code	ECAM2B11AD211	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	54 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	**Valérie BOISDENGHIEN** (valerie.boisdenghien@helha.be) Catherine RAUX (catherine.raux@helha.be) Yvan SCOYS (yvan.scoys@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'UE vise l'amélioration de la communication écrite et orale, essentiellement sous un axe professionnel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne**
- 2.3 Préparer et présenter oralement des exposés
- 2.4 Rédiger le courrier, faire des comptes rendus, des rapports internes et externes
- 2.5 Synthétiser des documents et élaborer des dossiers

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en secrétariat de direction**
- 3.1 Manier la langue française et pratiquer des langues étrangères à l'oral et à l'écrit

Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
- 4.3 Rechercher, sélectionner, vérifier, comparer, synthétiser, hiérarchiser les informations

Acquis d'apprentissage visés

Au terme du deuxième quadrimestre, il est attendu que l'étudiant soit capable de (d') :

1. synthétiser, résumer des informations sur un sujet donné
2. utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné
3. communiquer/formuler correctement par écrit et/ou oralement des messages liés à la vie professionnelle
4. d'analyser avec esprit critique son profil professionnel (compétences, attentes, atouts, points à améliorer...)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECAM2B11AD211A Communication professionnelle 30 h / 2 C
ECAM2B11AD211B Pratique de la communication professionnelle 24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECAM2B11AD211A Communication professionnelle	20
ECAM2B11AD211B Pratique de la communication professionnelle	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l’unité d’enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d’apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d’évaluation décrites dans les fiches ECTS de l’activité d’apprentissage.

Lorsqu’une unité d’enseignement ne contient qu’une activité d’apprentissage, la note de l’unité d’enseignement est la note d’évaluation de cette activité d’apprentissage, note obtenue selon les modalités d’évaluation décrites dans les fiches ECTS de l’activité d’apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d’apprentissage composant l’UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d’évaluation pour l’ensemble de l’UE (quelle que soit la note obtenue pour l’autre/les autres activités d’apprentissage composant l’UE).

N.B. La non-présentation d’une partie de l’épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l’ensemble de l’activité d’apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l’évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d’apprentissage de l’UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d’évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d’évaluation pourront être modifiés durant l’année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s’imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Année académique 2020-2021 Domaine Économique

Bachelier : assistant de direction option : médical

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Communication professionnelle			
Code	20_ECAM2B11AD211A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Valérie BOISDENGHIEN** (valerie.boisdenghien@helha.be) Catherine RAUX (catherine.raux@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage vise l'amélioration de la communication écrite et orale en français, surtout sous un axe professionnel.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de/d' :

- communiquer/formuler correctement par écrit des messages liés à la vie professionnelle ;
- exploiter et de synthétiser des documents par écrit et oralement ;
- utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Table des matières
- Ecrits professionnels (rapport de réunion, mail, ...),
- Correspondance commerciale,
- Synthèse de documents,
- Résumé
- Vocabulaire
- ...

Concepts-clés
communication professionnelle

Démarches d'apprentissage

L'activité d'apprentissage alterne théorie et pratique. Pour certaines parties, une démarche active ou proactive est privilégiée. La plateforme Connected est exploitée.

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation formative.

Ouvrages de référence

Cotentin-Rey, Gh. (1997). *Le résumé, le compte rendu, la synthèse.* Paris : CLEinternational.

Fayet, M. (2015). *Modèles types de lettres et courriers électroniques.* Paris : Eyrolles.
Fayet, M. (2017). Réussir ses comptes rendus. Paris : Eyrolles.
Fayet, M., Nishimata, A. (2014). *Savoir rédiger le courrier d'entreprise.* Paris : Eyrolles.
Taylor, Sh. (2013). *Documents et modèles de lettres pour les affaires.* Paris : First.

Supports

syllabus et notes de cours sur Connected dans cette UE

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'activité d'apprentissage est évaluée sur base d'une présentation orale (reprise sous la rubrique "Interrogation) et d'un examen écrit. La note attribuée au Q2 à l'interrogation est reportée telle quelle au Q3.

Les modalités opérationnelles ou spécifiques se trouvent sur ConnectED en regard de l'UE 211.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Int	25		
Période d'évaluation			Exe	75	Exe	75

Int = Interrogation(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l’unité d’enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d’apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d’évaluation décrites dans les fiches ECTS de l’activité d’apprentissage.

Lorsqu’une unité d’enseignement ne contient qu’une activité d’apprentissage, la note de l’unité d’enseignement est la note d’évaluation de cette activité d’apprentissage, note obtenue selon les modalités d’évaluation décrites dans les fiches ECTS de l’activité d’apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d’apprentissage composant l’UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d’évaluation pour l’ensemble de l’UE (quelle que soit la note obtenue pour l’autre/les autres activités d’apprentissage composant l’UE).

N.B. La non-présentation d’une partie de l’épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l’ensemble de l’activité d’apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l’évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d’apprentissage de l’UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d’évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d’évaluation pourront être modifiés durant l’année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s’imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Année académique 2020-2021 Domaine Économique

Bachelier : assistant de direction option : médical

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pratique de la communication professionnelle			
Code	20_ECAM2B11AD211B	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Yvan SCOYS** (yvan.scoys@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage prépare les étudiants à des situations professionnelles avant de réaliser le stage. Elle est essentiellement basée sur des exercices pratiques, exercices soutenus par la théorie afférente.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :
- de réaliser efficacement une présentation orale ;
- d'analyser avec esprit critique son profil professionnel (compétences, attentes, atouts, points à améliorer...)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Table des matières
- l'entretien d'embauche
- le téléphone
- l’accueil de visu
- l’exposé oral
- l’allocution de circonstance
- l’interview
- le brainstorming
- le portfolio (CV, lettre de motivation, entretien d’embauche ...)

Démarches d'apprentissage

Théorie régulièrement mise en pratique par le biais de jeux de rôle ou d’exercices, de réelles applications.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Evaluation continue
- Suivi individuel et collectif

- Questions/Réponses

Ouvrages de référence

Face au Public, Parler de tout son corps, G. Lyr, éd. d'Organisation, 1999
40 exercices d'improvisation théâtrale, C. Morrisson, éd. Actes Sud, 2001
Pratique de la communication écrite, éd. Nathan, Parie, 1998
FINZI N, Bien dans sa voix, bien avec soi, éd. Hachette, 2017
BEAUDOUT G, FRANEK C, La Fabrique de Théâtre, éd. Thierry Magnier, 2015
ABITBOL J, L'Odyssée de la voix, éd. Laffont, 2005
Il était une fois, Le Jeu de Cartes pour raconter des histoires, éd. Atlas Games, 1995

Supports

- Ouvrages de références
- Supports audio-visuels
- Textes et situations: exemples et créations en classe
- Portfolio

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'activité d'apprentissage comporte une présentation orale.
Les modalités opérationnelles sont postées sur Connected dans cette UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	50				
Période d'évaluation	Evo	50			Exe	100

Evc = Évaluation continue, Evo = Évaluation orale, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).